

LES MOUVEMENTS MILITANTS FÉMINISTES AU MOYEN ORIENT : DES ORIGINES AUX APPROCHES HISTORIQUES ET SOCIOPOLITIQUES

JULIETTE MASSE, ROSE LOUVRIE-BUOT
4 DÉCEMBRE 2024



Crédit photo : Jalalabad, Nangarhar, Afghanistan, 12 février 2024. Une famille, récemment expulsée du Pakistan, s'est temporairement installée dans un quartier de la banlieue de Jalalabad, dans l'est de l'Afghanistan. © Kiana Hayeri pour la Fondation Carmignac, No Woman's Land Amnesty international, 22.10.2024

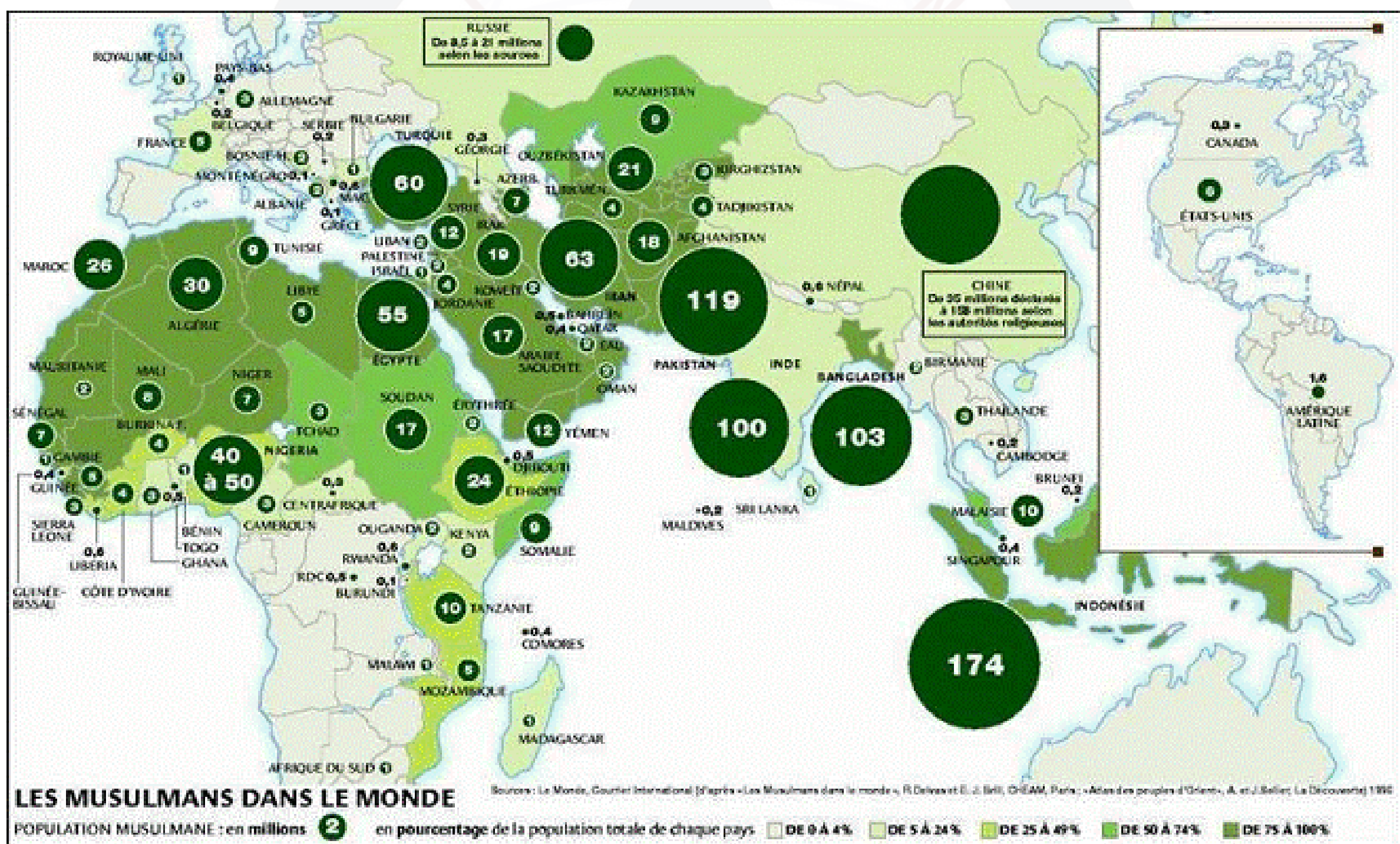
LES MOUVEMENTS MILITANTS FÉMINISTES AU MOYEN ORIENT : ORIGINES

ORIGINE ET CONTEXTE POLITICO-HISTORIQUE

Afin de statuer d'un point de départ de notre analyse ; lors d'un entretien entre Maxime Cocheux, analyste au sein du département Proche-Orient, Moyen-Orient et Afrique du Nord de l'Institut d'études de géopolitique appliquée et Imad Khillo, enseignant-chercheur, maître de conférences en droit public à Sciences Po Grenoble et spécialiste en droit international public, droit international des droits humains et du monde arabe pour l'article de « *La condition féminine dans le monde arabe et musulman: évolutions et perspectives face aux enjeux de sociétés et politiques* » par l'Institut d'études de géopolitique appliquée en mai 2022.

Le chercheur insiste sur le besoin de différencier le monde arabe composés des 22 États de la Ligue arabe et le monde musulman qui englobe les États avec une population musulmane très importante.

Ainsi, selon Imad Khillo : « *Il reste toutefois difficile de donner un constat pour l'ensemble du monde musulman car il se divise en plusieurs pôles et à l'intérieur de chacun d'eux, les États avancent à des vitesses différentes* ».



Carte : Connaissance de l'islam par Abderrazak HALLOUMI

L'analyse se porte donc sur deux exemples qui mettent en exergue ces complexités en considérant le monde musulman global. La Turquie, bien que majoritairement peuplée de musulmans, se distingue comme un État laïc doté d'un code civil indépendant de la religion.

Cette laïcité confère aux femmes un statut juridique souvent perçu comme plus progressiste par rapport à d'autres pays à majorité musulmane, tels que l'Indonésie. Dans ce pays d'Océanie, le statut des femmes est entièrement régi par la Charia, ou loi islamique, qui incarne l'ensemble des règles que les musulmans doivent suivre pour se conformer à la volonté divine.

ORIGINE ET CONTEXTE POLITICO-HISTORIQUE

Pour comprendre ces différences, il est crucial d'examiner le rôle de l'Islam dans les Constitutions nationales. En effet, le poids accordé au droit musulman dans la Constitution influence l'ensemble des lois qui en découlent. En Turquie, où la Constitution est totalement laïque, le droit musulman est absent, ce qui permet des lois civiles promouvant l'égalité entre hommes et femmes. À l'inverse, en Indonésie, où l'Islam est au cœur de la législation, les lois restent profondément marquées par la Charia islamique.

De fait, pour évaluer les progrès en matière de droits des femmes, il faut considérer chaque région ou pays individuellement. Certains pays, notamment dans le monde arabe, connaissent des avancées significatives, tandis que d'autres stagnent ou régressent. Chaque contexte offre une dynamique propre qu'il convient d'analyser.

En outre, dans l'ouvrage « *Les femmes n'ont aucun droit au Moyen-Orient* » de Pierre Blanc, Enseignant-chercheur en géopolitique à Bordeaux Sciences Agro et Sciences Po Bordeaux, et Jean-Paul Chagnollaud, Professeur émérite des universités et président de l'iReMMO, ils déterminent qu'il faut : « *distinguer les monarchies très conservatrices du Golfe comme l'Arabie saoudite et les Émirats, les républiques autoritaires comme la Syrie, l'Irak et l'Égypte, la république laïque de Turquie, la république islamique d'Iran, le cas singulier d'Israël qui est une démocratie dans laquelle il ne faut pas sous-estimer le rôle parfois décisif des partis religieux, sans oublier le Liban fondé sur un système pluriconfessionnel. À ces distinctions élémentaires, il convient d'ajouter que, selon les périodes, le statut de la femme au sens le plus large du terme a pu progresser ou, au contraire, régresser* ».



Photo : Huda Sha'arawi: Egypt's Great Feminist, January 14, 2016 By Dr. Y.In Great Moments, Great People.

LES PRÉMICES AU TOURNANT DU XXE SIÈCLE

Les mouvements féministes au Moyen-Orient ont émergé dans le contexte des réformes politiques et sociales du XIXe et début du XXe siècle, appelées *Nahda* (renaissance arabe).

Des figures pionnières comme Huda Shaarawi en Égypte ont marqué cette époque. Elle a fondé l'Union Féministe Égyptienne en 1923, plaidant pour l'éducation des femmes et leur participation politique. L'essor des mouvements féministes était alors lié à des mouvements nationalistes, où les femmes revendiquent un rôle clé dans la lutte contre la domination coloniale.

LE LIEN ENTRE FÉMINISME ET COLONIALISME

Le colonialisme européen a joué un rôle paradoxal dans la structuration des féminismes locaux. D'une part, les structures coloniales ont introduit des conceptions occidentales de genre souvent imposées aux sociétés locales. D'autre part, les luttes contre le colonialisme ont stimulé une réflexion sur les droits des femmes dans les contextes locaux. Ces luttes étaient souvent ambivalentes : les féministes devaient naviguer entre les critiques envers les traditions patriarcales locales et la défiance envers une domination coloniale perçue comme paternaliste.

Les mouvements féministes au Moyen-Orient sont nés dans des contextes marqués par des luttes politiques, sociales et culturelles complexes. Ces mouvements, bien que variés, partagent une trajectoire enracinée dans les transformations politiques et sociales de la région.



Photo : Des enfants, en Afghanistan. (© Wakil Kihisar / AFP)

LE RÔLE DES CHANGEMENTS SOCIOPOLITQUES ET LES DÉFIS CONTEMPORAINS

Au milieu du XXe siècle, les indépendances des États arabes ont marqué une nouvelle phase. Dans des pays comme l'Égypte, la Syrie et l'Algérie, les féministes ont milité pour inscrire l'égalité des sexes dans les nouvelles constitutions et législations. Cependant, les régimes autoritaires émergents ont parfois coopté ces luttes féministes, les rendant tributaires de l'État. À l'inverse, dans les monarchies du Golfe, les revendications féministes se sont concentrées sur des réformes sociales et économiques, souvent en lien avec les évolutions technologiques et éducatives.

Depuis les années 2000, les féminismes au Moyen-Orient se sont intensifiées, en réponse à des défis liés aux crises politiques, aux conflits armés et à la montée de conservatismes religieux. Les soulèvements arabes de 2011 ont offert un espace inédit pour de nouvelles revendications féministes. Les mobilisations, comme celles en Iran après la mort de Mahsa Amini en 2022, montrent comment les féminismes se redéfinissent en intégrant les luttes pour la démocratie et la justice sociale.

Dans son livre *La révolution des féminismes musulmans*, la sociologue française Malika Hamidi explore l'émergence d'un féminisme musulman multifacette, qui défie à la fois les structures patriarcales internes des sociétés musulmanes et les perceptions souvent condescendantes ou réductrices des sociétés occidentales.

Elle déclare que être féministe et musulmane « serait si éloigné des formes d'identification des femmes musulmanes dans les sociétés européennes qu'on serait tenté de conclure à l'incompatibilité entre la religiosité musulmane et le féminisme ». Pourtant, elle affirme que « de plus en plus de militantes musulmanes se projettent et s'inscrivent dans les mouvements féministes par le biais de leur identification à l'Islam ».

Il est ainsi primordial d'identifier la naissance des différents courants féministes au Moyen-Orient.

UNE RÉVOLUTION THÉORIQUE ET PRATIQUE

Hamidi démontre que le féminisme musulman n'est pas monolithique, mais un ensemble diversifié de mouvements.

Ces féminismes émergent dans un contexte où les musulmanes doivent naviguer entre des discours religieux parfois oppressifs et des attentes occidentales paternalistes. Les féministes musulmanes réconcilient ainsi leur foi avec leur engagement féministe, défiant l'idée répandue d'une incompatibilité entre Islam et féminisme.

Ces militantes revendiquent leur identité religieuse comme un point d'ancrage nécessaire pour leur lutte. En France et en Belgique, la mobilisation autour de la liberté de porter ou non le foulard islamique a catalysé un mouvement identitaire fort. Ce combat pour l'autonomie et la liberté religieuse a permis de redéfinir leur position, en rupture à la fois avec les féminismes traditionnels et les courants islamiques patriarcaux.

L'ouvrage met en lumière un tournant, depuis les années 1990, où ces féminismes passent de l'élaboration théorique à des formes concrètes d'action militante. Une nouvelle génération de féministes musulmanes utilisent désormais divers moyens, notamment les réseaux sociaux, pour articuler leur engagement.

Elles insistent sur leur droit de participer aux mouvements féministes sans renier leur identité religieuse, tout en intégrant les dynamiques complexes liées au contexte postcolonial.

L'appropriation du foulard islamique, qu'il soit porté ou non, devient un acte de revendication identitaire et une affirmation de la liberté religieuse.



Photo : Une manifestante se coupe les cheveux lors d'une manifestation en faveur des femmes iraniennes à Istanbul, le 2 octobre 2022. © BULENT KILIC / AFP

UNE RÉVOLUTION THÉORIQUE ET PRATIQUE

Cela constitue une rupture vis-à-vis des attentes de féministes occidentales traditionnelles et des mouvements islamistes. Les féministes musulmanes réaffirment qu'elles peuvent être à la fois religieuses et militantes pour les droits des femmes, sans devoir se détacher de leur foi.

Une contribution essentielle du féminisme musulman est la réinterprétation des textes sacrés sous un prisme féministe. Des figures comme la professeure d'études islamiques de l'université du Commonwealth de Virginie, Amina Wadud et l'anthropologue iranienne Ziba Mir Hosseini ont démontré que les inégalités présentes dans certaines pratiques islamiques ne sont pas intrinsèques au message divin mais résultent d'interprétations patriarcales. Le droit à l'interprétation des textes sacrés est une lutte révolutionnaire en soi puisqu'elle travaille à « installer une parole légitime des femmes contre une interprétation exclusivement masculine pendant pas moins de quatorze siècles ».

UNE PORTÉE TRANSNATIONALE

Hamidi souligne l'importance des réseaux transnationaux comme le groupe international d'études et de réflexion sur la femme en Islam (GIERFI) ou l'ONG Karamah tous les deux nés durant les années 2000.

Les « *féministes transnationalistes* » travaillent pour créer et renforcer des réseaux dépassant les frontières nationales. Adoptant une rhétorique commune, ces réseaux multiplient les conférences internationales, les publications académiques et maintiennent une forte présence en ligne. Cela permet une diffusion étendue qui favorise des interactions solidaires entre féministes musulmanes à travers le monde.

Leur objectif est de faciliter l'élaboration et la diffusion d'un discours global sur le genre en Islam, tout en restant ancré dans les réalités locales.

Ils unissent des féministes musulmanes de différents pays autour d'une rhétorique commune sur le genre et l'Islam.

Ces réseaux favorisent l'échange d'idées et renforcent la solidarité dans les luttes locales et globales.

DÉCOLONISER LE FÉMINISME

Le livre critique les tendances universalistes et eurocentrées des mouvements féministes mainstream.

Hamidi plaide pour une approche intersectionnelle qui prend en compte le contexte postcolonial, les discriminations de race, de classe et de genre, et la diversité des expériences féminines.



DES STRATÉGIES DIVERSES

Hamidi identifie plusieurs types de militantes :

- Les **théologiennes communautaristes**, qui revisitent les sources religieuses pour contester les pratiques patriarcales.
- Les **transnationalistes**, qui s'appuient sur les réseaux mondiaux pour faire entendre leur voix.
- Les **politiciennes**, qui militent au sein des institutions nationales pour défendre des droits spécifiques.
- Les **hybrides solidaires**, qui articulent une vision islamique des droits humains compatible avec des valeurs universelles de justice et d'égalité. Selon ces féministes, les valeurs islamiques de justice et d'égalité sont compatibles avec l'universalisme. Elles cherchent à démontrer qu'« il est désormais possible de s'intégrer aux mouvements féministes occidentaux », car leur lutte converge fondamentalement avec l'objectif central du féminisme : combattre toutes les formes de subordination des femmes.

Hamidi démontre que le féminisme musulman n'est pas seulement une réaction à des oppressions spécifiques, mais une force émancipatrice en soi, capable de transformer à la fois les sociétés musulmanes et les perceptions extérieures. Ce féminisme décolonisé et intersectionnel propose une alternative à la pensée féministe dominante en réconciliant foi et engagement politique.

DIFFÉRENTS TYPES DE FÉMINISMES : LE FÉMINISME ISLAMIQUE

Le féminisme islamique, défini par la spécialiste en la matière Margot Badran, est un mouvement né à la fin du XXe siècle qui vise à réactualiser les principes coraniques d'égalité des genres et de justice sociale, en s'opposant aux pratiques patriarcales souvent confondues avec l'islam. Il s'appuie sur des relectures critiques des textes religieux et sur la remise en question du droit musulman (*fiqh*), historiquement marqué par le patriarcat. Le féminisme islamique s'est structuré comme un mouvement social mondial, appuyant sur la réforme des lois familiales, dernier bastion du patriarcat.

Deux réseaux majeurs ont émergé dès les années 1980 :

- **Women Living Under Muslim Laws (WLUML)**, fondé par la sociologue algérienne Marieme Helie-Lucas, milite pour démontrer le caractère non sacré des lois familiales à travers la diversité des codes juridiques dans les pays musulmans, prouvant qu'ils sont des constructions humaines pouvant être modifiées.
- ou encore **Sisterhood Is Global Institute (SIGI)**, dirigé par l'ancienne ministre iranienne Mahanaz Afkhami exilée depuis 1979 aux États-Unis, qui a publié le manuel *Claiming Our Rights*, sensibilisant les femmes musulmanes à leurs droits en s'appuyant sur une interprétation égalitaire de l'islam.



LES MOUVEMENTS MILITANTS FÉMINISTES AU MOYEN ORIENT : ORIGINES

Ce féminisme est également structuré en réseaux transnationaux. À travers l'exemple de **Musawah**, lancé par l'ONG féministe malaisienne **Sisters in Islam**, qui promeut l'égalité et la justice dans la famille musulmane, critique les lois patriarcales en vigueur et milite pour des réformes, y compris en matière d'héritage ou encore **WLUML (Women's Islamic Initiative in Spirituality and Equality)** qui adopte une approche inclusive, regroupant musulmanes et non-musulmanes, son *Global Women's Shura Council* explore des outils modernes pour promouvoir l'égalité des genres dans l'islam, tout en s'arrachant aux modes de pensée patriarcaux traditionnels.

Le féminisme islamique milite particulièrement pour la réforme des lois familiales, dernier bastion du patriarcat, et promeut des initiatives globales pour sensibiliser les femmes à leurs droits.



Image : Musawah Campaign for Justice in muslim family laws : Parce que les femmes et les filles musulmanes font l'objet d'une grave discrimination.

Plus de 45 pays dans le monde - certains avec des populations à majorité musulmane et d'autres avec des minorités musulmanes, y compris tous les membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) - ont des lois familiales musulmanes codifiées ou non codifiées qui régissent les relations familiales.

Depuis 2005, ce mouvement s'affirme davantage, adoptant des positions audacieuses sur des sujets comme la polygamie et les violences conjugales, et tend à converger avec le féminisme laïque autour de la lutte pour l'égalité des genres, nécessitant une transformation profonde au sein de l'islam.

DIFFÉRENTS TYPES DE FÉMINISMES : LE FÉMINISME LAÏQUE

Le féminisme laïc est la croyance selon laquelle les religions issues de la tradition abrahamique sont intrinsèquement patriarcales et biaisées à l'encontre des femmes. Ces religions comprennent le judaïsme, le christianisme et l'islam.

Les exemples concrets de féminisme laïque se sont notamment illustrés et étudiés sous ce prisme dans des pays du Maghreb à l'image de la Tunisie et du Maroc. Notre étude portera ses exemples sur les pays du Moyen Orient : Iran, Afghanistan et Irak.

DIFFÉRENTS TYPES DE FÉMINISMES : LE FÉMINISME INTERSECTIONNEL

Le féminisme intersectionnel est un courant du féminisme qui prend en compte les différentes formes de discrimination et d'oppression qui peuvent se croiser et se renforcer dans la vie des femmes.

La sociologue française et voix du féminisme musulman en France Hanane Karimi, définit l'intersectionnalité comme la façon « *d'envisager les luttes contre les discriminations sous plusieurs angles : économique, social, ethnique, religieux.* »

« *Alors que les hommes noirs ne sont touchés que par le racisme et les femmes blanches par le sexisme, les femmes noires quant à elles subissent les deux oppressions. C'est cette rencontre, ce croisement que l'on appelle intersectionnalité.* » définit alors Vox Pop dans une émission intitulée « *L'intersectionnalité sert-elle le féminisme ?* »

Cette idée de « *féminisme intersectionnel* » émerge aux États-Unis dans les années 70, au sein des mouvements afro-féministes où l'on dénonce un féminisme orienté uniquement autour de la femme blanche éduquée et l'absence de considération des oppressions subies par les femmes racisées et issues de milieux défavorisés.

En 1989, la juriste américaine Kimberlé Williams Crenshaw, définit ce terme d'intersectionnalité comme une situation dans laquelle une personne regroupe « *des caractéristiques raciales, sociales, sexuelles et spirituelles qui lui font cumuler plusieurs handicaps sociaux et en font la victime de différentes formes de discrimination* ». Le féminisme intersectionnel vient lutter contre toutes ces discriminations à la fois.

Le féminisme intersectionnel met ainsi l'accent sur les systèmes de domination : nous sommes tous dominé ou dominant selon notre place dans la société, cela étant réversible.

Quand on est dominé, on peut aussi devenir dominant et la prise de conscience de cette mécanique entre dominant/dominé permet de se rendre compte des privilèges qui peuvent nous constituer.



Photo : The urgency of intersectionality - Kimberlé Crenshaw, TEDWomen , October 2016

IRAN - FEMME, VIE, LIBERTÉ

L'ÉTINCELLE D'UNE RÉVOLTE, LA MORT DE MAHSA AMINI

“Femme, vie, liberté”, un slogan adopté par la foule en 2022, frappe les esprits et rallie les contestataires”.

Le 13 septembre 2022, Mahsa Amini, une jeune femme kurde de 22 ans, se rend à Téhéran avec son frère. Elle sera arrêtée par la police des mœurs iranienne, une force qui surveille et punit arbitrairement les femmes jugées en infraction selon les lois strictes sur le port obligatoire du voile. Mahsa a été frappée, puis emmenée au centre de détention de Vozara. Officiellement, elle devait y recevoir un "enseignement" pour "corriger" son comportement. Par la suite, la jeune femme a été torturée et battue. Tombée dans le coma, elle sera transférée à l'hôpital de Kasra à Téhéran et décédera 3 jours plus tard le 16 septembre 2022 en garde à vue des suites de ses blessures.

Une étudiante estime que « La mort de Mahsa a été une étincelle qui a allumé une révolution ». De braves jeunes femmes et hommes ont accepté de se livrer malgré le risque encouru pour informer en faveur de l'expansion de cette cause, cette lutte pour la liberté.



Photo : Manifestation en soutien à Masha Amini le 1er octobre 2022 à Los Angeles ©AFP - APU GOMES

LA QUESTION DU PORT DU VOILE

Mina, une étudiante iranienne, témoigne que retirer son voile représente le plus grand acte de révolte possible. Non moins de 90% des femmes l'enlèvent lors des manifestations.

Selon elle, cela ne représente pas un geste contre la religion mais contre le gouvernement religieux en place. Ainsi, même des femmes considérées comme de mœurs traditionnelles enlèvent leur voile et descendent dans les rues.

LES MOUVEMENTS MILITANTS FÉMINISTES AU MOYEN ORIENT

GRANDES FIGURES ET ÉVÉNEMENTS DÉCLENCHEURS

D'après Mashi Alinejad, journaliste, militante féministe exilée aux Etats Unis, le port du voile obligatoire est un outil utilisé par la République islamique d'Iran pour opprimée toute la société et la contrôler à travers les femmes. La lutte n'est pas contre le voile en lui-même mais contre le symbole visible qu'il représente en tant que pilier de la dictature religieuse.

D'autre part, Mohsen Sazegara, opposant politique exilé aux Etats unis, indique : « *qu'en tant que théocratie tout doit être conforme aux ordres religieux* », à savoir le dogme chiite. Le guide suprême en haut de cette hiérarchie détient à lui seul 80% des pouvoirs nommant le chef du pouvoir judiciaire puis ce dernier choisit tous les procureurs et les juges. Le guide contrôle donc tout le système judiciaire. Il choisit également les membres du conseil des gardiens lui donnant un contrôle total sur les élections. Ainsi que le directeur de la télévision et de la radio nationale iranienne.



Photo : Deux femmes lèvent leur poing et scandent des slogans lors d'une marche organisée à Washington en soutien au soulèvement en Iran / © Photo par Allison Bailey - NurPhoto via AFP

DES JEUNESSES VECTRICES DES REVENDICATIONS DE LIBERTÉ

Il faut comprendre que la jeunesse iranienne suivant leur génération ont des comportements très différents n'ayant pas grandi dans le même contexte. La jeunesse de la révolution iranienne ayant grandi dans les années 1979/80's a été traumatisée par la guerre ayant vécu dans la crainte.

Selon Golshifteh Farahani, actrice exilée en France, cette génération qui s'est émancipée dans un système dit « underground » a fondé les racines souterraines pour l'affranchissement de la nouvelle génération. Aujourd'hui, cette parole d'underground compte plus que les médias d'Etat. En opposition, la génération Z, elle ayant grandi dans les années 1995/2000's, veut sortir « au grand jour » et mener les combats d'affront, résister, descendre dans les rues quitte à en périr : « Donnez-moi ma liberté ou tuez-moi ».

La diaspora composée de 5 à 8 Millions d'iranien résidant à l'étranger étend également les revendications en un mouvement mondial.

MÉCANISMES DE RÉPRESSION

Les manifestations de grand nombre se multiplient et leur répression se fait dans une extrême violence. Un homme témoigne en anonyme pour des questions de sécurité et compare ces manifestations comme résultant d'un climat de guerre.

Durant les quatre premiers mois depuis septembre 2022, 522 personnes ont été tuées dont 34 enfants. Chaque victime devenant un martyr et créant un regain de vivacité pour les révoltes. Parmi elle, Nika Shakarami une jeune étudiante de 17 ans, a été arrêtée durant les manifestations, torturée puis violée et tuée par les autorisées qui dissimuleront son décès en suicide.

La répression passe aussi par des attaques ciblées à travers tout le pays, dans des écoles où des jeunes filles sont asphyxiées par des lancers de gaz chimiques. Ces attaques sont dénombrées à 230 jusqu'en avril 2023.

L'Iran dispose d'un mécanisme complexe et tentaculaire de répression répartis en 4 piliers :

- Le premier est le ministère des renseignements, et l'organisation du renseignement du Corps des gardiens de la révolution islamique, décrits par Mohsen Sazegara comme : « la tête pensante ».
- Le deuxième élément est la police, dont la police des mœurs.
- Le troisième sont les bassidjis qui sont des volontaires miliciens des gardiens de la révolution islamique agissant en civils.
- Le quatrième est le Corps des gardiens de la révolution islamique.

Cette matrice répressive est commandée et s'organise depuis le quartier général du guide suprême.

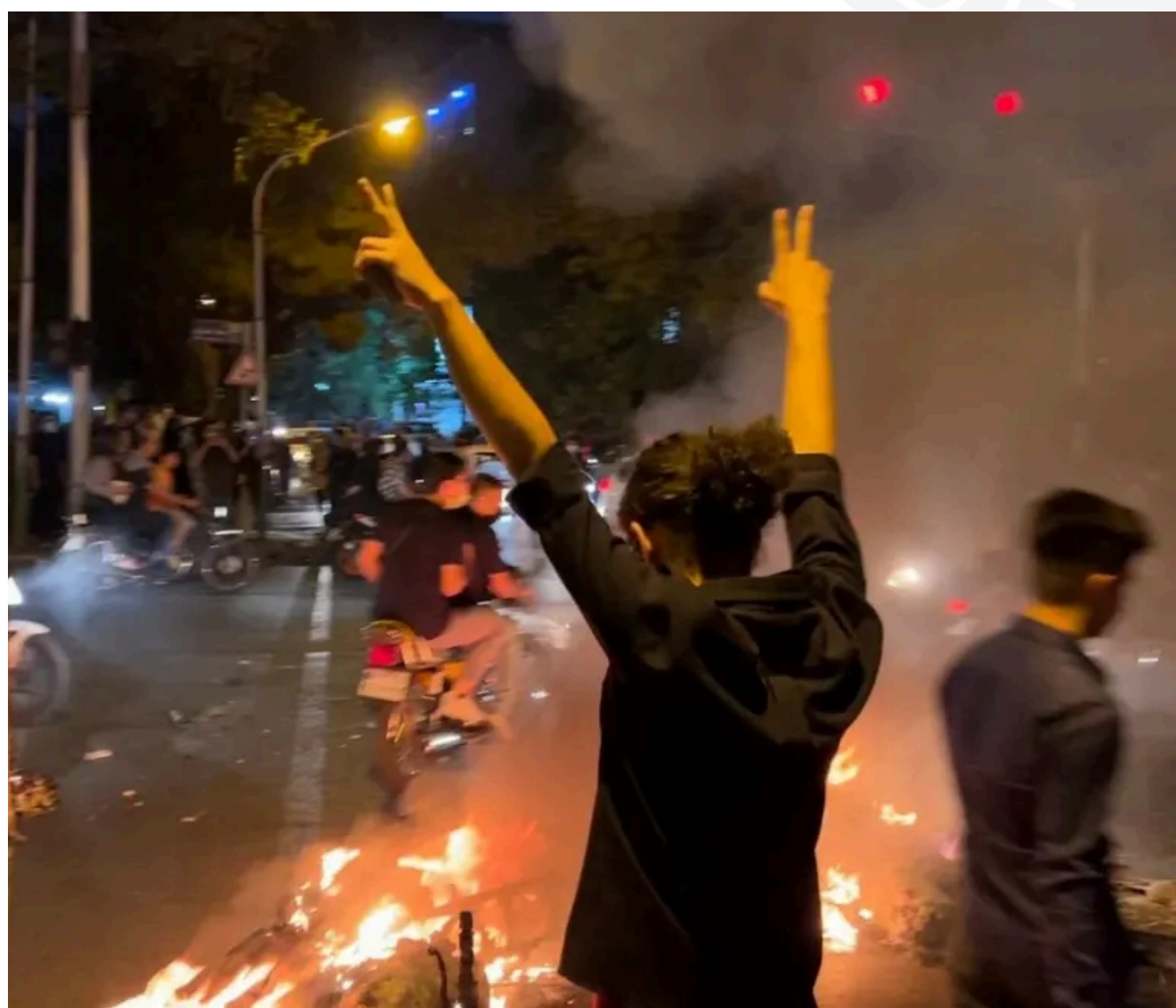


Photo : Depuis deux mois, les Iraniennes manifestent au cri de "Femme, vie, liberté". © AFP

Les révoltes passent par des manifestations dans les rues, des actions de prises de paroles, des chants.

Des drapeaux sont brûlés en pleine rue, des portraits du guide déchirés devant les écoles, des slogans peints sur les murs :

« À bas Khamenei », des écolières scandent dans leurs établissements : « A bas la dictature ! », « Femme, vie, liberté ».

C'est la première fois que des femmes mènent les contestations.

EXTENSION DU MOUVEMENT EN FÉMINISME INTERSECTIONNEL

Ce mouvement militant féministe s'est étendu à toutes les classes de la population sans distinction de genre ni de milieu à l'image du féminisme intersectionnel intégrant une convergence des luttes pour les droits humains.

De plus ces révoltes se fondent dans une période de crise économique inflationniste et de pauvreté contribuant au mécontentement du peuple dans sa globalité et ce peu importe les ethnies. De facto, l'Iran regroupe de nombreuses ethnies comme les Turques, les Perses, les Arabes, les Baloutches et les Kurdes. Ainsi ce mouvement a agit comme un catalyseur d'unité populaire au nom de la liberté contre l'oppression.

En outre, les protestations continuent et 2 ans après la mort de Mahsa Amini, le 2 novembre 2024, Ahou Daryaei, une jeune iranienne a été arrêtée devant l'université islamique Azad de Téhéran pour s'être montrée sans voile et en sous-vêtements en geste de protestation face à l'utilisation abusive du port obligatoire du voile.

Son action se place comme un symbole fort de cette résistance collective. Par la suite, le mercredi 6 novembre, un communiqué de l'ambassade iranienne à Paris révèle que Ahou Daryaei a été « transférée dans un centre de soins spécialisés », sans toutefois préciser le nom du centre.



Photo : Des femmes participent à un rassemblement de protestation à l'appel de "Woman Life Freedom Collective" (Femme Vie Libre) et de l'Association Phenix, le 5 novembre 2024 devant le Panthéon, à Paris, en soutien à l'Iranienne arrêtée après s'être dévêtue...
PHOTO AFP / Kiran RIDLEY, Kiran RIDLEY



Le film Les graines du figuier sauvage réalisé par Mohammad Rasoulof et sorti en septembre dernier montre entre autres les effets du mouvement "Femme, Vie, Liberté" dans une famille où le père travaille pour le gouvernement.

Le film, tourné dans la clandestinité et l'illégalité en Iran durant les vagues d'insurrection, souligne la complexité des dynamiques sociopolitiques iraniennes et l'ampleur des risques encourus par ceux qui s'opposent au pouvoir.

En somme, le cas d'Ahou Daryaei est plus qu'un simple fait divers : il est le reflet d'un débat plus profond sur la liberté individuelle, l'oppression et la résistance au sein d'un État théocratique autoritaire.

AFGHANISTAN : LE RETOUR DES TALIBANS

PREMIERS PAS VERS LA MODERNISATION

Tout d'abord, au début du XXe siècle, le roi Amanullah, inspiré par le modèle turc et soutenu par son épouse, la reine Soraya, entreprend de libéraliser le pays. Il introduit des réformes pour améliorer l'accès des femmes à l'éducation. Cependant, ce mouvement « modernisateur » est stoppé en 1929, remplacé par un régime religieux.



Dans les années 1960, le roi **Zaher Shah** relance des réformes, donnant aux femmes un accès accru à l'université et à la vie publique.

Ces avancées touchent surtout les milieux urbains et intellectuels, influencés par des idées progressistes venues d'Iran, de l'Union soviétique et des communistes iraniens.

Pourtant, dans les zones rurales, la société reste ancrée dans un patriarcat traditionnel, et la modernité reste marginale.

Photo : Dinner in honor of King Mohammad Zahir Shah of Afghanistan, 8:00PM - Digital Archives / White House / Photographs JFKWHP-1963-09-05-E, JFK Library

Comme le souligne la chercheuse Carol Mann, même ces femmes urbaines, souvent photographiées en vêtements « occidentaux », étaient probablement soumises à des mariages arrangés.

INSTABILITÉ POLITIQUE ET CONDITION FÉMININE

En 1973, Mohammed Daoud Khan renverse son cousin, le roi Zaher Shah, avec le soutien de l'URSS. Quelques années plus tard, en 1978, il est lui-même renversé lors de la révolution de Saur, marquant le début d'un régime communiste. Sous ce régime, certaines femmes accèdent à des postes politiques, comme **Anahita Ratebzad**, mais les réformes restent limitées dans les campagnes, où la résistance islamiste est forte. De nombreuses femmes se joignent à cette opposition, soutiennent logistiquement les moudjahidines contre le régime communiste et l'invasion soviétique.

LES MOUVEMENTS MILITANTS FÉMINISTES AU MOYEN ORIENT GRANDES FIGURES ET ÉVÉNEMENTS DÉCLENCHEURS

ENTRE RÉSISTANCE ET FONDAMENTALISME

Dans les camps de réfugiés au Pakistan, deux visions opposées émergent. D'un côté, l'association **RAWA**, fondée par la militante Meena Keshwar Kamal, lutte clandestinement pour l'éducation et le soutien aux femmes.

De l'autre, les fondamentalistes islamistes instaurent des *madrasas* (école théologique musulmane), formant une génération radicalisée qui porte leur idéologie, notamment celle d'effacer les femmes de la société.



LE RETOUR DES TALIBANS

Depuis leur retour au pouvoir à l'été 2021, les talibans ont considérablement restreint les droits des femmes afghanes, malgré leurs promesses initiales de respecter leurs libertés.

Aujourd'hui, ces femmes sont privées de droits fondamentaux tels que l'éducation, l'emploi, la liberté d'expression et de mouvement.

Les filles et jeunes femmes sont bannies des collèges, lycées et universités. Selon l'UNESCO, 2,5 millions d'entre elles en âge d'être scolarisées ne peuvent pas accéder à l'éducation. Les femmes sont exclues des emplois publics et, pendant un temps, de nombreux postes dans les ONG. Les artistes, journalistes, anciennes juges et procureures subissent de lourdes pressions, vivant dans la peur constante de représailles.



Photo : Des femmes afghanes tiennent des pancartes lors d'une manifestation pour le droit à l'éducation des femmes, le 12 août 2023. | ATEF ARYAN / AFP

LES MOUVEMENTS MILITANTS FÉMINISTES AU MOYEN ORIENT

GRANDES FIGURES ET ÉVÉNEMENTS DÉCLENCHEURS

De plus, les talibans imposent un code vestimentaire rigoureux : le hijab est obligatoire et la burqa largement recommandée, supprimant toute possibilité de libre expression par l'apparence.

De plus, les femmes ne peuvent voyager sur de longues distances sans un accompagnateur masculin, ni fréquenter des lieux de loisirs comme les parcs ou gymnases. Même sans lois officielles, les talibans limitent insidieusement la liberté des femmes.

Par exemple, bien qu'ils n'interdisent pas formellement aux femmes de conduire, ils demandent aux auto-écoles de ne plus leur donner de cours, renforçant leur marginalisation.



Photo: Wakil Kohsar Agence France-Presse Une femme afghane vêtue d'une burqa passe devant un salon de coiffure avec des images d'hommes défigurés dans le quartier de Koch-e Sang Tarashi à Kaboul, le 31 janvier 2024.



Ces derniers mois, de nombreuses personnalités se sont exprimées.

L'actrice américaine Meryl Streep, est intervenue auprès de la communauté internationale lors d'une réunion de l'Assemblée générale des Nations unies, le 23 septembre 2024 avec une intervention poignante :

« Un écureuil a plus de droits qu'une fille en Afghanistan. Les parcs publics ont été fermés aux femmes et aux filles par les talibans. Un oiseau peut chanter à Kaboul mais pas une fille, ni une femme, en public. C'est extraordinaire, c'est une suppression de la loi naturelle. ».

L'actrice a demandé à la communauté internationale de réagir et de s'unir face à la répression des femmes afghanes.

Photo : UN Photo/Manuel Elias

L'actrice et militante américaine Meryl Streep participe à une réunion sur l'inclusion des femmes dans l'avenir de l'Afghanistan au siège de l'ONU à New York.

IRAK

PREMIÈRE PÉRIODE (1970-1985), ENTRE MODERNISATION ET RÉFORMES PROGRESSISTES :

Sous le régime baasiste, les années 1970 et le début des années 1980 marquent une volonté de modernisation et d'émancipation relative des femmes, motivée par le désir de consolider le pouvoir du parti tout en projetant une image moderniste et laïque.

Des réformes notables incluent :

- **La révision de la loi du statut personnel (1978)** : l'interdiction des "crimes d'honneur", des mariages forcés et de la polygamie, le droit au divorce et la priorité aux femmes pour la garde des enfants.
- **Des campagnes éducatives** : la réduction massive de l'analphabétisme, l'égalité dans l'éducation pour filles et garçons, valant la qualification de son système d'éducation dans le rapport sur le *Développement humain dans le monde arabe* de 2002 comme « *le plus avancé de tout le monde arabe, notamment en ce qui concerne l'égale instruction des filles et des garçons* » et le prix UNESCO en 1987 pour son éradication de l'illettrisme. .
- **L'insertion économique des femmes** : l'encouragement au travail féminin pour renforcer l'économie nationale.

Le régime encadre également les femmes à travers l'Union générale des femmes irakiennes (UGFI), créée en 1968, porteuse de l'idéologie du parti unique. Les femmes, alors valorisées principalement dans leur rôle de mères, sont perçues comme un levier idéologique pour élever des générations de « *combattants conscients* » notamment contre l'impérialisme et le sionisme.

DEUXIÈME PÉRIODE (1985-1991), LE RETOUR AU CONSERVATISME ET ISLAMISATION :

À partir de 1985, après la guerre du Golfe, le contexte politique et économique s'est détérioré pour le parti Baas. Le régime a alors amorcé un virage vers un retour au conservatisme et à une réaffirmation des valeurs tribales et islamiques.

- **Réformes rétrogrades** : L'État a réduit sa politique d'émancipation des femmes, remettant en cause les réformes progressistes du statut personnel et réaffirmant les valeurs traditionnelles de la société irakienne. Après la guerre du Golfe, le parti s'est appuyé sur les chefs tribaux et l'islam politique, encourageant un modèle patriarcal plus traditionnel, valorisant le rôle des femmes en tant que mères et épouses. Les réformes ont limité la participation des femmes dans la sphère publique et ont intensifié leur rôle dans la reproduction et l'entretien de la famille.

LES MOUVEMENTS MILITANTS FÉMINISTES AU MOYEN ORIENT

GRANDES FIGURES ET ÉVÉNEMENTS DÉCLENCHEURS

- **Politiques natalistes** : En parallèle, de 1986 à 1991, des politiques pro-natalistes ont été mises en place, encourageant les femmes à quitter le marché du travail pour se consacrer au foyer. Le gouvernement a multiplié les mesures visant à promouvoir la natalité, telles que l'extension du congé maternité, la lutte contre l'avortement illégal et des campagnes médiatiques pour inciter au mariage et à la procréation.

Cette politique, dirigée par l'UGFI, a été perçue par de nombreuses femmes comme une trahison, en particulier après les sacrifices qu'elles avaient faits pendant la guerre, où elles étaient devenues des figures centrales du travail salarié. Les femmes sont marginalisées par ces réformes qui ont intensifié leur rôle principal dans la reproduction et l'entretien de la famille.

CONTEXTE HISTORIQUE ET POLITIQUE DE LA MOBILISATION FÉMININE EN IRAK

TENSIONS POST-2003 : CONSTITUTION ET QUESTION DE LA CHARIA

L'élaboration de la Constitution irakienne après 2003, marquée par des débats autour du décret 137, reflète les tensions sur la place de l'islam dans le droit. Ce décret propose ainsi de remplacer le statut personnel de 1959, d'inspiration séculière, par un système plus communautariste, régulé par la charia. Cette loi, aussi nommée « loi 188 », régit notamment les mariages, fixant l'âge légal à 18 ans.

Les militantes féministes, en particulier celles d'orientation laïque, ont vu ce décret comme une menace pour les droits des femmes, tandis que d'autres, notamment des islamistes chiites, soutiennent son adoption, estimant qu'il incarne une rupture avec la neutralité religieuse de l'ancien régime.



Des soldats américains postés à l'entrée d'une usine, devant un portrait de l'ancien président irakien Saddam Hussein, à Nasiriyah (Irak), le 24 mars 2003. © Eric Feferberg/AFP

LE RÔLE DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE ET DES FORCES OCCUPANTES

L'ingérence des pays occidentaux a joué un rôle clé dans les mobilisations féministes. De nombreuses militantes ont reconnu que les pressions exercées par les États-Unis et le Royaume-Uni ont été décisives pour empêcher l'adoption du décret 137 et influencer l'introduction de l'article 41 dans la Constitution, garantissant la liberté de choix des lois communautaires. Les militantes irakiennes se sont alors retrouvées dans une position complexe, les obligeant à naviguer entre leurs aspirations locales et les influences extérieures.

Les débats sur les droits des femmes en Irak ne peuvent cependant être séparés des questions coloniales et post-coloniales. L'argument des droits des femmes a souvent été utilisé à des fins impérialistes, comme l'illustre la guerre en Irak, où les droits des femmes ont été instrumentalisés pour légitimer l'invasion. Par ailleurs, les militantes irakiennes ont compris que la démocratie et un espace civique actif étaient essentiels pour la défense des droits des femmes, mais elles ont également été conscientes que, sans l'intervention des puissances occidentales, elles n'auraient pas obtenu gain de cause face aux autorités irakiennes dominées par des logiques communautaristes et religieuses.



Photo : Place Tahrir, Bagdad, 13 février 2020. Participation de femmes à une manifestation antigouvernementale - Ahmad Al-Rubaye/AFP

DES FRACTURES INTERNES FACE AU RÔLE DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Les divergences au sein du mouvement féministe irakien ne peuvent être comprises sans tenir compte des fractures communautaires (sunnites, chiïtes, kurdes) et géopolitiques. Ces débats se sont inscrits dans un contexte d'occupation américaine, où les discussions sur les droits des femmes ont été politisées par des enjeux de pouvoir national et international.

Les militantes laïques s'opposent à la révision du statut personnel, tandis que certaines militantes islamistes chiïtes y voient un moyen de justice dans un cadre religieux. Ces divergences reflètent des enjeux complexes de citoyenneté et de pouvoir communautaire.

LES MOUVEMENTS MILITANTS FÉMINISTES AU MOYEN ORIENT

GRANDES FIGURES ET ÉVÉNEMENTS DÉCLENCHEURS

L'ingérence des pays occidentaux a joué un rôle clé dans les mobilisations féministes. De nombreuses militantes ont reconnu que les pressions exercées par les États-Unis et le Royaume-Uni ont été décisives pour empêcher l'adoption du décret 137 et influencer l'introduction de l'article 41 dans la Constitution, garantissant la liberté de choix des lois communautaires. Les militantes irakiennes se sont alors retrouvées dans une position complexe, les obligeant à naviguer entre leurs aspirations locales et les influences extérieures.

Les débats sur les droits des femmes en Irak ne peuvent cependant être séparés des questions coloniales et post-coloniales. L'argument des droits des femmes a souvent été utilisé à des fins impérialistes, comme l'illustre la guerre en Irak, où les droits des femmes ont été instrumentalisés pour légitimer l'invasion.

UN PROJET CONTROVERSÉ : L'ABAISSEMENT DE L'ÂGE LÉGAL DU MARIAGE À 9 ANS

Un projet de loi en cours de discussion prévoit d'autoriser les mariages dès 9 ans sous certaines interprétations religieuses, ce qui suscite une forte opposition nationale et internationale.

- **Contexte légal actuel** : âge légal fixé à 18 ans, avec des dérogations possibles à partir de 15 ans.
- **Critiques** : violation des conventions internationales, notamment celle des droits de l'enfant et la Convention sur l'élimination des discriminations envers les femmes.
- **Réactions** : l'ONG *Human Rights Watch* et des militantes locales dénoncent une légalisation de la pédophilie et un renforcement des violences faites aux enfants.

Ce projet illustre les tensions entre conservatisme religieux et droits humains dans un Irak marqué par des fractures socio-politiques profondes.

Ainsi, l'histoire des politiques de genre en Irak met en lumière un conflit entre modernité et tradition, exacerbées par des enjeux géopolitiques et communautaires. Ces luttes, tant au niveau local qu'international, montrent à quel point les droits des femmes sont instrumentalisés et politisés, devenant ainsi le reflet des rapports de pouvoir dans une société en quête de stabilité.

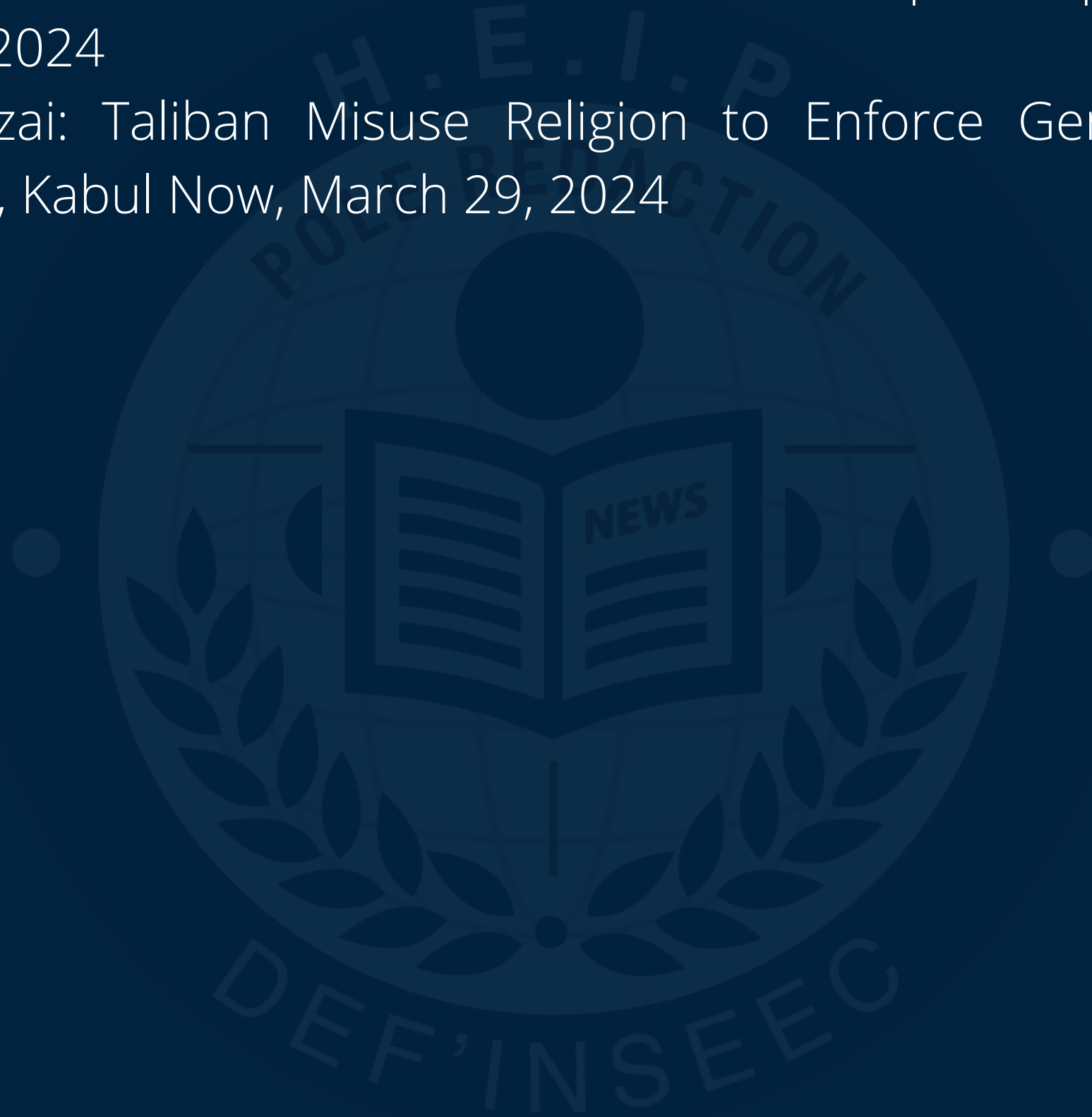


SOURCES

- Maxime Cocheux, Imad Khillo, « *La condition féminine dans le monde arabe et musulman: évolutions et perspectives face aux enjeux de sociétés et politiques* », Institut d'études de géopolitique appliquée, Mai 2022
- « *Gros plan : Les femmes en Afghanistan un an après la prise de contrôle par les talibans* », UN Women, 15 août 2022
- « *Afghanistan, une histoire des droits des femmes* », émission France Culture, 20/09/2024
- « *Situation de la Femme en Afghanistan* », World Vision, consulté le 26/11/24
- VIDÉO - « *Le plaidoyer de Meryl Streep pour les Afghanes* », Les Echos, 25/09/2024
- Majed, Rima. « *Towards a Feminist Political Economy in the MENA Region* », Women's International League for Peace and Freedom, January 2021
- « *Genre et féminismes au Moyen-Orient et au Maghreb* », Abir KRÉFA et Amélie LE RENARD, éditions Amsterdam, Paris, par Marie PELE, Juin 2021
- « *Entretien avec Leïla Tauil - Féminismes arabes : un siècle de combat - Les cas du Maroc et de la Tunisie* », Les clés du Moyen Orient, 19/02/2021
- « *Middle East: a new feminism is in the air* », Le Monde Diplomatique, Juillet 2023
- « *Femme, vie, liberté : une révolution iranienne* », un film de Claire Billet et Mohamad Hosseini, ARTE - 22/08/2024
- « *Qu'est-il arrivé à Mahsa (Zhina) Amini ?* », Amnesty international, 15/09/24
- « *La protestation audacieuse d'Ahou Daryae : quand le corps devient symbole de liberté* », Rose LOUVRIE-BUOT, VEILLE STRATÉGIQUE INTERNATIONALE, Def Insec, N° 51 Mi-Novembre 2024.
- « *Vers un féminisme politique hors frontières au Proche-Orient - Regard sur les mobilisations en Jordanie (années 1950-années 2000)* » par Stéphanie Latte Abdallah - Pages 177 à 195, Le Cairn, 2009
- « *Féministes musulmanes dans le contexte postcolonial de l'Europe francophone - Stratégies solidaristes et pratiques transnationales* », par Malika Hamidi - Pages 63 à 78, Le Cairn, 2015
- « *Féminisme historique et féminisme islamique émergent au Maroc - Quels enjeux pour l'égalité de genre ?* », Leïla El Bachiri, 15/06/2024
- « *Le féminisme islamique* », par Anais Mit, Les clés du Moyen-Orient, 27/03/2014
- « *Féminismes dans les pays arabes* », Ghaïss Jasser, Amel Mahfoudh, Feriel Lalami, Christine Delphy (coord.) - Nouvelles questions féministes - NQF, n° 35-2, 2016
- « *Les Graines du figuier sauvage* », un film de Mohammad Rasoulof, 18/09/2024

SOURCES

- « *Le mouvement des femmes de l'Irak post-Saddam* », Par [Zahra Ali](#) - Pages 223 à 244, Le Cairn, 2013
- « Un projet de loi pour l'abaissement de l'âge légal du mariage à 9 ans en Irak : vers une légalisation de la pédophilie ? », Juliette MASSE, VEILLE STRATÉGIQUE INTERNATIONALE, Def Inseec, N°52 - Fin Novembre 2024
- « Où en est le féminisme islamique ? », Par [Margot Badran](#) - Pages 25 à 44, Le Cairn, 2010
- « L'intersectionnalité au défi de la révolte féministe en Iran », par [Thomas Legrand](#), Libération, 30 septembre 2022 à 8h30
- « Comprendre le féminisme intersectionnel en 4 étapes », par Aurore Le Bihan, Chiche, 14 Mars 2024
- « Malala Yousafzai: Taliban Misuse Religion to Enforce Gender Apartheid » by [Besmellah Zahidi](#), Kabul Now, March 29, 2024





SUIVEZ DEF'INSEEC SUR

